



Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 29 octobre 2020

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil précédent
- Election d'un secrétaire de séance
- Nomination d'un correspondant défense
- Coupe de bois
- Présentation défibrillateur utilisation
- Repas des aînés annulation (travail commission)
- Les différentes délibérations :

Bons cadeaux pour le personnel communal
Dossier DEVAUX – GAY
Délibérations pompes fontaines (DETR)
Adhésion ciné rural
Pouvoir de police intercommunale

- Réunions extérieures
- Informations diverses
- Tour de table

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 29 octobre 2020 à 19 heures 00 sous la présidence de Monsieur Étienne FRÈRE, Maire.

Présents : Mesdames Brenot Elisabeth - Dumez Ludivine – Frère Astrid -Vasset Alexandra. Messieurs Batton Sébastien – Bureaux André – Cagniard Cédric – Carpentier Georges - Lefebvre Pierre - Padieu Rémi – Pytlak Michel

Absent(e) ayant donné procuration :

Madame Tual Nicole (Pouvoir à Monsieur Pytlak Michel)

Absent(e) excusé(e) sans procuration :

Mesdames Christophe Viviane – Delahaye Delphine

Absent(e) non-excusé(e) :

Secrétaire de séance :

-
- **Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2020.**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 22/09/2020.

- **Correspondant défense.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de la part de la DMD de l'Oise une demande d'un correspondant défense pour la commune.

Commenté [FE1]: Voir qui demande

Monsieur Cédric Cagniard se propose pour être ce correspondant défense.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision et laisse le soin à Monsieur le Maire de faire le nécessaire.

- **Coupe de bois :**

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs Batton et Pytlak chargés de la commission bois. Ils précisent que la réunion prévue en date du 31 octobre 2020 est malheureusement annulée suite au covid 19.

Monsieur Pytlak informe le Conseil Municipal que suite à la dernière demande concernant l'achat d'un GPS pour bien délimité les parcelles, Monsieur Peneau expert forestier se propose d'en prêter un.

Monsieur Sébastien Batton intervient également en précisant que le chemin a bien été dégagé pour l'accès aux différentes parcelles, mais que la remise en état du chemin à ce jour est impossible. Monsieur Carpentier Georges informe qu'il serait possible de faire appel à Monsieur Letoffé d'autrèches pour une remise en état du chemin.

- **Repas des aînés :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que malheureusement cette année il ne pourra y avoir de repas pour les aînés en fonction de la conjoncture et du protocole sanitaire mis en place.

Il est proposé de faire un colis pour chaque personne allant au repas ainsi que pour les plus de 70 ans comme les années précédentes.

Le Conseil Municipal n'y voit aucune objection et laisse le soin à la commission fêtes et cérémonies de faire le nécessaire pour la préparation.

- **Les différentes délibérations :**

Bons cadeaux pour le personnel communal :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année est offert à l'ensemble du personnel communal ainsi qu'aux enfants du personnel n'excédant pas 14 ans un bon cadeau ainsi qu'au stagiaire.

Le montant reste à déterminer informe Monsieur le Maire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de mettre la somme de 250,00 euros pour chaque employé communal, 80,00 euros pour chaque enfant du personnel ainsi que 100,00 euros pour Alison Pierson (stagiaire).

- **100 ans Madame Bureaux :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette année Madame Bureaux va fêter ses 100 ans et qu'il serait souhaitable de lui offrir un cadeau pour fêter cet événement.

Un panier gourmand est proposé. Le Conseil Municipal se déclare pleinement d'accord.

- **Dossier DEVAUX - GAY :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancement du dossier en présence de Madame DEVAUX.

Une nouvelle délibération est à prendre informe Monsieur le Maire suite au changement du coût du devis.

A l'unanimité l'ensemble du Conseil Municipal se déclare pleinement d'accord avec le montant de celui-ci. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une fois la délibération actée par la Préfecture, il contactera la société afin de valider le devis pour une intervention de la société (Attitude Environnement).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'après avoir payé la facture, un titre exécutoire sera demandé par le biais du trésor public à la succession de la famille « Gay » pour le remboursement intégral de la facture.

- **Pompes fontaine.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la préfecture demande de reprendre une délibération pour la subvention demandée concernant la subvention de la pompe de notre fontaine.

En effet, une subvention DSIL avait été demandée, la préfecture à repousser le dossier en DETR pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal l'unanimité accepte de prendre cette délibération.

- **Adhésion Ciné Rural :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu un renouvellement d'adhésion au Ciné Rural pour l'année 2021.

Le coût de celui-ci est estimé à 400,00 euros pour 9 séances.

Le Conseil municipal à l'unanimité se déclare pleinement d'accord pour le renouvellement de l'adhésion en 2021.

D'autre part, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que malheureusement toutes les séances prévues à ce jour sont annulées crise sanitaire oblige.

- **Pouvoir de police intercommunale :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu de la part de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise un document retraçant les pouvoirs de police de Madame la Présidente de la CCLO

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les pouvoirs de police que possède Madame la Présidente de la CCLO.

- **Adhésion SE 60 pour la CCLO :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la CCLO souhaiterait intégrer le SE 60 (Syndicat d'Electricité) pour la prochaine année.

Il est demandé à chaque commune appartenant à la CCLO d'approuver ou de refuser cette adhésion.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la CCLO au SE 60.

- **Réunions extérieures :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes réunions extérieures pour lequel il a assisté.

- Réunion conseil communautaire du 16 octobre 2020, pour lequel il y a eu la présentation du cabinet URBA DS, chargé de l'urbanisme.
- L'annonce de la fermeture du trésor public en date du 1^{er} septembre 2021.
- Réunion avec Madame la procureure de la République en date du 27 octobre 2020 :

Présentation du parcours professionnel.

Fourniture d'informations pour le traitement des dossiers et des procédures a mettre en œuvre

- Réunion sur les nuisances sonores et olfactives du 09/10/2020 avec Mr le sous-préfet, nos correspondants départementaux Mr DEVALROGER E. et Mme CARLIER D., la DREAL, La présidente de La CCLLO Mme VALENTE S. et Mr le directeur de Weylchem Mr AMALRIC C. accompagné de Mr OPPE correspondant sécurité : Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PYTLAK M. qui fait un compte rendu de cette réunion.

Les points forts :

- Des Études sur le bruit ont été effectuées par la société Acouvib et vont être analysées prochainement, d'autre part concernant
- es odeurs celles-ci proviennent de la station d'épuration : une rampe de brumisation a été installée par la société Suez.
- Mise en place d'un jury de riverains pour travailler en collaboration avec la plateforme WEYLICHEM

Informations diverses :

- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu Monsieur Laurent Walbrercq (propriétaire de l'entreprise LW paysages) ayant un projet de panneaux photovoltaïques sur le site de l'ancienne sucrerie. 2 scénarios possibles en fonction de la surface utilisée. Le Conseil Municipal accepte ce projet.
- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de faire une refonte du site internet, afin de le moderniser et un accès plus facile.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de nouvelles directives quant au plan Vigipirate, celui-ci est à ce jour renforcé, concernant les écoles, il est demandé d'avoir une personne à l'entrée pour filtrer les entrées. Il est demandé également d'avoir des volontaires pour assurer le travail au niveau de l'école maternelle.

Tour de table :

Monsieur Bureaux André informe que des thuyas sont trop hauts dans la rue du centre et qu'il serait souhaitable de les faire couper par les propriétaires.

Monsieur Cagniard demande s'il y a de nouvelles informations concernant le méthaniseur, Monsieur le Maire lui répond qu'à ce jour pas de nouvelle information.

Madame Frère, demande s'il y a une nouvelle date de fixer pour la reprise du changement des huisseries au niveau du groupe scolaire, Monsieur le Maire précise que les travaux devraient reprendre durant les vacances de février 2021.

Monsieur Padiou évoque le problème de végétation importante de certaines maisons dans le village. Repris également par Madame Brenot ou elle signale qu'il y aurait des arbres à tailler au niveau du 2 rue Hippolyte Béranger.

Monsieur Batton tient à préciser qu'un mur menace de tomber au niveau du 20 rue de sainte Claire Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.

Fait à Berneuil-sur-Aisne, le 06 novembre 2020

Le Maire E. FRERE

